

cession de parts sociales afin d'avoir la majorité lors de la succession

Par mimi9, le 22/12/2018 à 09:18

dans une société où 2 familles sont à égalité d'actions l'un des actionnaires de la famille 1 a profité de la faiblesse d'un des actionnaires de la famille 2 pour lui faire céder quelques actions en nu propriété

au décès du cédant il a récupéré les actions complètes avec l'usufruit et la famille 2 s'est trouvé en minorité...

Quel recours avons nous?

Merci